



Rapport d'activité **2018**

Le Conseil de fondation

Jean de GAUTARD
Président, membre du Bureau
Ancien syndic de Saint-Légier La Chiésaz
Avocat

Jean-Marc ROETHLISBERGER
Vice-président, membre du Bureau
Ancien Directeur de la Maison des Jeunes

Edith WILLI
Membre du Bureau
Ancienne Municipale, Membre

Albert-Edouard FAHRNI
Membre du Bureau
Notaire, Membre

Madeleine BURNIER
Ancienne Municipale
Membre

Germaine IMHOF
Membre du comité de l'ASPr
Membre

Elina LEIMGRUBER
Syndique de Vevey
Membre

Denise MALCOTTI
Membre du comité de l'ASPr
Membre

Yvette RUTISHAUSER
Représentante des familles
Membre

Henri VIDOUDEZ
Ancien directeur d'institution
Membre

Natacha WUST
Résidente, Représentante des résidents
Membre

Olivier CHANGEA
Accompagnant socio-éducatif
Représentant du personnel

Photo couverture: © Gindroz

Notre mission

La Fondation a pour but d'accueillir et d'accompagner des personnes adultes avec un handicap physique ou en situation de polyhandicap, domiciliées en principe dans le canton de Vaud.

La Fondation développe et gère des structures qui permettent de répondre à la singularité de leurs besoins et aspirations. Elle accompagne leur développement humain et participe à l'effectivité de leurs droits, dont ceux à la formation, au travail, aux loisirs, au choix de leur mode de vie et ceci dans la dignité durant toute leur existence.

Elle contribue à sensibiliser la société aux réalités de toutes les personnes accompagnées.

La Fondation Les Eglantines, créée en 1950 est reconnue d'utilité publique. Au cœur de la ville de Vevey, nous visons à soutenir la pleine participation d'une centaine de personnes et à agir en faveur d'une société inclusive.

Elle jouit d'un emplacement idéal à quelques pas du lac et des commerces, ce qui permet aux bénéficiaires de se déplacer seuls dans la limite de leurs possibilités que ce soit pour leur travail, leurs loisirs ou pour faire leurs courses.

Elle propose les prestations suivantes:

- Hébergement adapté selon le type de handicap
- Soins en fonction des besoins des personnes
- Accompagnement à domicile
- Activités de travail dans les ateliers
- Activités de développement personnel.



Le mot du président

L'année du déménagement

La photo qui illustre le mot du Président dans le rapport 2017 montrait certains de nos résidents visitant les nouveaux locaux en cours de finition.

Depuis cette photo, tous les locaux, et surtout toutes les personnes qui, pendant plus de deux ans, se sont trouvées logées dans les containers, ont déménagé dans le nouveau bâtiment.

La fin des travaux a permis de débiter les transformations nécessaires dans l'ancien bâtiment Prairie 26. Ces travaux devraient être terminés au printemps 2019 avant l'inauguration prévue le 11 avril.

C'est également au cours de cette année 2018 que nous avons établi notre nouvelle charte, qui a été approuvée par le Conseil de Fondation le 15 novembre. Cette charte définit une vision, une mission ainsi que nos trois valeurs fondamentales qui sont l'ouverture, la responsabilité et le respect. Dans le contexte du Projet institutionnel mené par la direction depuis plus d'une année et demie, nous avons également validé le nouvel organisme de la Fondation qui permettra aux équipes de bénéficier d'une plus grande proximité, d'un meilleur soutien et de plus de clarté de la part de l'équipe dirigeante. Il vous sera présenté dans notre prochain rapport d'activité.

Pour ce qui est de la vie du Conseil de Fondation, nous avons reçu la démission, dans le courant de l'année, de Madame Natacha Wüst, résidente, qui était depuis de nombreuses années la représentante des bénéficiaires au sein du Conseil. Je profite ici encore une fois de l'occasion qui m'est donnée pour remercier chaleureusement Madame Wüst pour son travail accompli au plus près de sa conscience pendant toutes ces années et qui a permis ainsi au Conseil de Fondation de connaître directement l'opinion et les besoins des usagers.

CETTE CHARTE DÉFINIT
UNE VISION, UNE MISSION
AINSI QUE NOS TROIS
VALEURS FONDAMENTALES
QUI SONT L'OUVERTURE,
LA RESPONSABILITÉ
ET LE RESPECT

Madame Laetitia Scheidegger, qui a été élue par les bénéficiaires pour succéder à Madame Wüst, sera donc la nouvelle représentante des usagers au sein du Conseil de Fondation, dès le 1^{er} janvier 2019.

Je termine ce petit mot en remerciant notre Directeur général, José Barroso, ainsi que toute l'équipe de direction, Claudia Brücher, Stéphane Rausis et Dominique Vaucoret pour leur investissement tout au long de cette année 2018.

Mes remerciements vont bien sûr également à tous les collaborateurs de notre institution, qui œuvrent chaque jour au bien-être des personnes accueillies à la Fondation.



© Gindroz

Le rapport annuel de l'an passé vous informait que la direction de la Fondation avait engagé une réflexion de fond impliquant les 140 collaborateurs. Ce projet institutionnel est prévu en trois étapes: révision des textes fondamentaux – réalisation des 3 concepts (socio-éducatif, socio-professionnel et soins) et enfin, analyse de l'organisation et du fonctionnement.

2018 a vu la finalisation de la 1^{re} étape, à savoir l'adoption de la Charte par le Conseil de Fondation. Cette Charte a été le fruit du travail de toutes les équipes permettant de créer une vision, de revisiter la mission et enfin de définir trois valeurs clés.

La vision permet de donner sens à notre travail en nous amenant des points de repère. Elle assure une cohérence aux actions menées. Elle permet aussi de développer une culture d'entreprise au travers d'un langage commun et véhicule nos valeurs.

La mission a fait l'objet d'un «rafraichissement».

Quant aux valeurs clés, nous en avons retenu trois principales:

- **L'OUVERTURE**
- **LA RESPONSABILITÉ**
- **LE RESPECT**

L'OUVERTURE, c'est la prise de conscience de l'autre et de sa réalité dans toute sa complexité. C'est également la possibilité d'échanger et de construire sur ce qui nous rassemble plutôt que

sur ce qui nous divise, autrement dit l'ouverture est une compréhension mutuelle. N'est-ce pas la base d'une société nouvelle, source de créativité, d'émergence de nouvelles visions pour le futur?

En tant qu'établissement socio-éducatif à échelle régionale, la Fondation Les Eglantines est vouée à l'excellence. Sa RESPONSABILITE est engagée dans la réalisation de ses missions, dans sa réponse aux besoins et aspirations des personnes accueillies, tout en prenant soin du personnel. Elle mène ses activités en étroit lien avec ses partenaires.

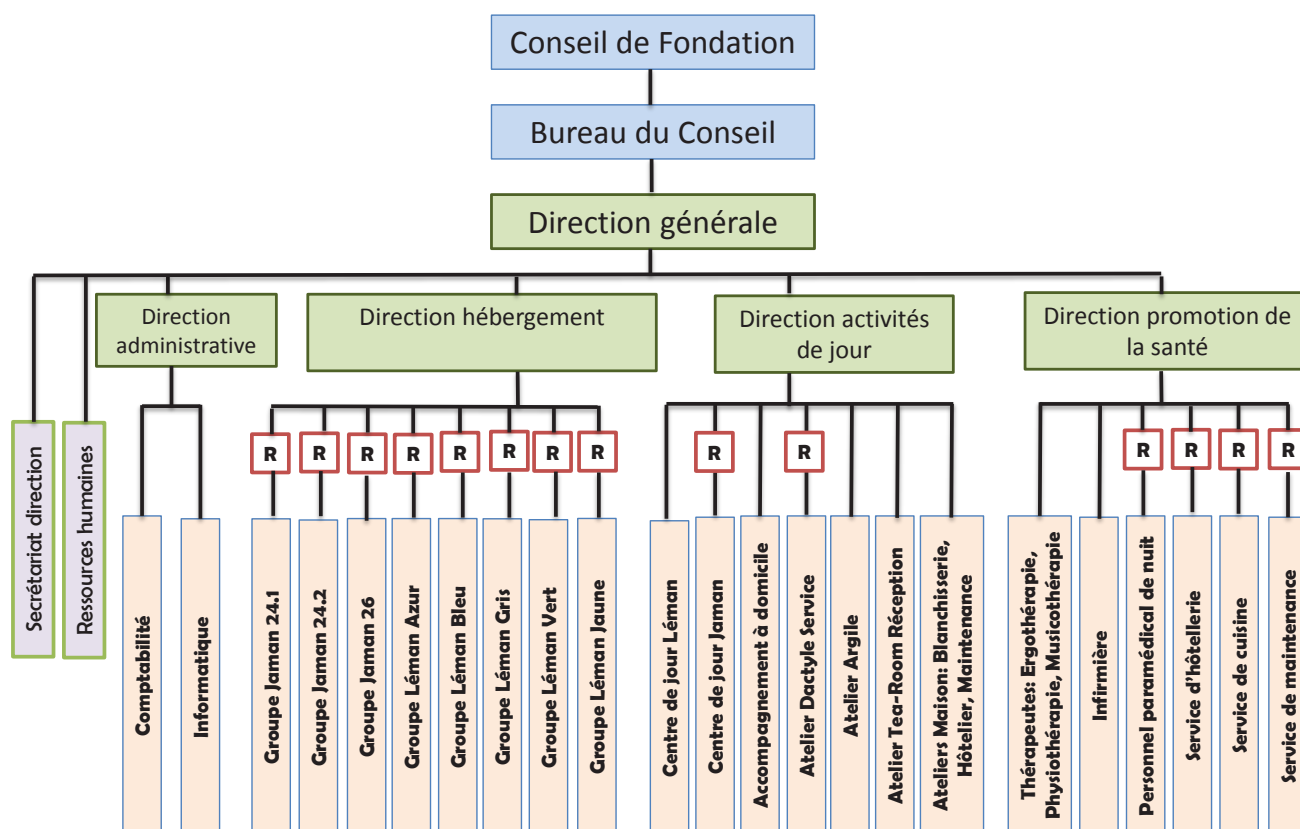
Ainsi le respect rend possible l'expression plénière de la singularité de l'être et la pluralité des valeurs nécessaires et indispensables à l'accomplissement des accompagnements.

Nous nous engageons à faire en sorte que ces valeurs se vivent et se transmettent réellement, dans toutes nos relations internes et externes.

Nous adressons nos remerciements à tous nos partenaires, à nos collaboratrices et collaborateurs, aux familles et curateurs des résidents, aux donateurs, qui ont contribué, en cette année 2018, au bien-être des bénéficiaires de la Fondation.

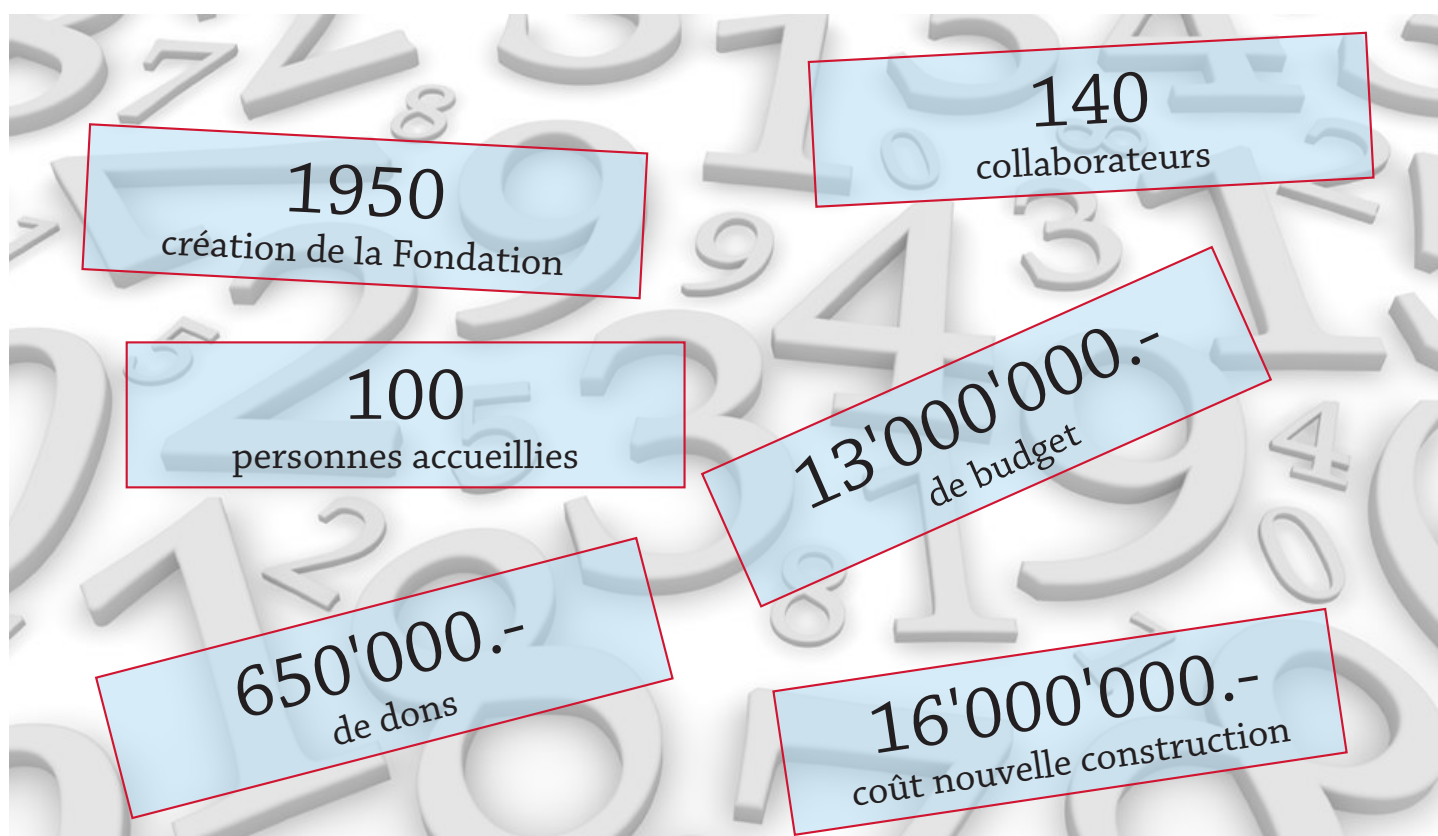
NOUS NOUS ENGAGEONS À
FAIRE EN SORTE QUE CES
VALEURS SE VIVENT ET SE
TRANSMETTENT RÉELLEMENT

Organigramme hiérarchique des Eglantines



Explications: = organes statutaires = fonctions de direction = poste d'état-major rattaché à la direction
R = responsable d'équipe ou de service = entité de travail (groupe, service, atelier, etc.)

Quelques chiffres clés en 2018





Secteur hébergement

L'année 2018, comme les précédentes, a été vécue au rythme du chantier et de la construction, l'évènement tant attendu étant la prise de possession du nouveau bâtiment au printemps 2018. En effet, à partir de mai, nous avons pu petit à petit, quitter les structures provisoires pour investir les nouveaux locaux. D'abord les Ateliers, Centres de Jour puis l'Administration. Les derniers à faire le grand saut dans le futur, furent les 14 résidents de la villa de la Prairie 24. Ce fut l'occasion de faire du tri dans le passé et de se projeter dans une nouvelle étape de vie. Cette étape, sujet de tant de discussions, de projections et d'attentes depuis 2011, a également suscité des craintes et des inquiétudes chez quelques personnes. Il est vrai que pour certains résidents qui ont vécu jusqu'à 40 ans au même endroit, voire dans la même chambre et les mêmes meubles, ce déménagement a représenté un grand chamboulement, une modification de tous les repères connus. Il est important de souligner que malgré leurs difficultés et fragilités individuelles, les résidents ont su puiser dans des trésors de ressources pour s'adapter et affronter l'inconnu. Ils l'ont fait de manière admirable avec une bonne dose de bon sens et une pointe d'humour. Les résidents ont tenu à relever la qualité du soutien donné par les accompagnants lors de ce changement, ainsi que l'organisation sans accroc du déménagement.



LES RÉSIDENTS ONT TENU
À RELEVER LA QUALITÉ
DU SOUTIEN DONNÉ PAR
LES ACCOMPAGNANTS
LORS DE CE CHANGEMENT

Il ressort de manière générale une satisfaction de la part des résidents pour ce nouveau bâtiment, en particulier certaines adaptations telles que la largeur des couloirs, les sanitaires fonctionnels et l'abaissement du comptoir de

la réception qui sont très appréciées.

En 2018, il y a eu trois départs de résidents au sein du secteur Hébergement: deux personnes pour une installation à domicile, dont une suivie par notre service d'Accompagnement à domicile; et une personne pour un autre lieu de vie institutionnel mieux adapté à ses besoins spécifiques.

Il y a eu en contrepartie deux admissions durant cette période et dans les deux cas, il s'est agi de jeunes adultes de moins de 20 ans.



© Gindroz

L'année 2018 a également vu la tenue d'élections pour la nomination du Représentant des résidents au sein du Conseil de Fondation. En effet, les statuts de la Fondation stipulent à l'article 6 que «Les résidents ont le droit de désigner l'un des leurs comme membre du Conseil». Madame Natacha Wust a occupé cette fonction depuis 2010, durant trois mandats consécutifs de 3 ans, le dernier arrivant à son terme le 31 décembre 2018. Trois personnes ont fait part de leur intérêt pour la fonction à partir de 2019 et se sont portées candidates. Les votations ont eu lieu courant octobre et les résultats rendus public en novembre. Madame Laetitia Scheidegger, résidente au Groupe Jaman 1, a remporté l'élection et reprend le mandat pour une durée de 3 ans. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Dans le domaine des ressources humaines, il faut signaler le renforcement de l'équipe infirmière de la Fondation par un nouveau poste à 50% accordé par

le SPAS dès le 1^{er} janvier, ainsi que l'obtention de 2,4 EPT supplémentaires au niveau des postes de veilleurs. Cette nouvelle organisation permet le travail à trois personnes au lieu de deux durant la nuit. Les échos de la part des résidents et collègues de jour sont positifs, ce renforcement est apprécié des uns et des autres. Les objectifs prioritaires visés par cette nouvelle organisation sont:

- pouvoir offrir une meilleure sécurité individuelle et collective et mieux garantir la prise en compte des divers besoins individuels des résidents
- améliorer le travail en équipe, pouvoir se soutenir et collaborer lors de situations complexes, par exemple lors de comportements difficiles ou urgences de santé
- avoir plus de temps pour être en relation avec les résidents, faire les observations et tenir à jour les dossiers des bénéficiaires.

L'an 2018 a été riche en événements et en changements. A l'instar de ces dernières années, il s'est achevé sur le sentiment d'avoir terminé et réussi une étape importante. Pour 2019, tous souhaitent retrouver un rythme plus calme, redécouvrir un peu de routine rassurante et ainsi recharger ses batteries pour réfléchir et construire ensemble les Eglantines de demain.

Claudia Brücher

Directrice du secteur Hébergement





Témoignage de la Représentante des usagers

Lorsque la Direction m'a proposé d'écrire quelque chose sur cette expérience, je fus très empruntée: que raconter, que dire sur une expérience aussi riche? Bien sûr, j'aurais pu reprendre mon gros classeur et y retrouver tous les thèmes abordés depuis mon élection – ce serait toutefois aussi fastidieux pour vous que pour moi.

Il me semblait bien plus profitable de vous livrer un peu de moi, de mes motivations, mes illusions, la question de ma place qui est parfois si difficile à trouver en tant que personne en situation de handicap. Je vous rassure tout de suite, je me suis sentie fort bien accueillie! D'ailleurs des grandes questions se poseraient s'il en avait été autrement.

Ce fut une grande expérience pour moi - une de mes caractéristiques est d'essayer d'être un pont entre personnes en situation de handicap et personnes bien-portantes - de connaître certaines problématiques de l'institution par une autre voie que celle que nous, résidents, utilisons habituellement, souvent empêtrés que nous sommes avec nos corps réfractaires, à batailler de notre lever à notre coucher.

De mon point de vue, j'aurai pu espérer un plus grand investissement de la part des bénéficiaires lorsqu'il s'agit de débattre de thèmes importants nous concernant, notamment lors des séances de préparation pour le Conseil de Fondation.

Les rencontres plénières du printemps qui sont destinées à aider le/la délégué(e) à préparer son intervention auprès du Conseil de Fondation sont trop peu fréquentées et les personnes présentes n'abordent pas forcément les thèmes qui pourraient être pertinents pour le Conseil de Fondation.

C'est pour cela qu'une des première qualité de la déléguée ou du délégué au Conseil est une présence au cœur de l'institution afin de voir, dans la mesure du possible, ce qui s'y vit, d'être une oreille pour entendre tout ce qui s'y dit, et d'avoir la sensibilité nécessaire pour discerner ce qui est important de transmettre aux Conseil de Fondation ou pas.

C'est à partir de tout cela que, deux fois par année, non sans une certaine crainte, il fallait que je me mette à mon ordinateur pour faire un compte rendu permettant à toutes les personnes du Conseil de Fondation d'être informées.

Merci aux membres du Conseil d'avoir pu faire neuf années de route avec eux et merci pour ce que j'y ai reçu de chacune et de chacun.

CE FUT UNE GRANDE
EXPÉRIENCE POUR MOI



Secteur des activités de jour

La fin du chantier de construction du nouveau bâtiment, et l'emménagement dans les nouveaux locaux, reste le point fort de cette année 2018. Cela aura en particulier mobilisé le service de Maintenance, qui a de plus accueilli son nouveau responsable au mois de juillet. S'il lui a fallu se mettre rapidement dans le bain, il a ainsi une excellente connaissance des nouvelles installations.

Pour les Centres de jour, les nouveaux locaux sont beaucoup mieux adaptés que l'installation dans les structures provisoires. L'espace était restreint, et surtout la disposition en enfilade limitait clairement les possibilités. Après un temps d'adaptation, d'appropriation, les activités sont réorganisées et exploitent les nouvelles possibilités. L'offre est enrichie et a eu une influence positive sur le nombre croissant de participants aux activités de jour. Parallèlement, trois demandes d'admission sont en cours au Centre de Jour Jaman, trois jeunes qui ont terminé ou terminent en 2019 leur scolarité. Toutes les places disponibles seront alors largement occupées.

L'atelier de Blanchisserie était aussi hébergé dans les locaux provisoires, et a rejoint le nouveau bâtiment. Il se trouve maintenant au deuxième étage, et bénéficie donc d'un maximum de lumière naturelle par les larges baies vitrées de la façade,

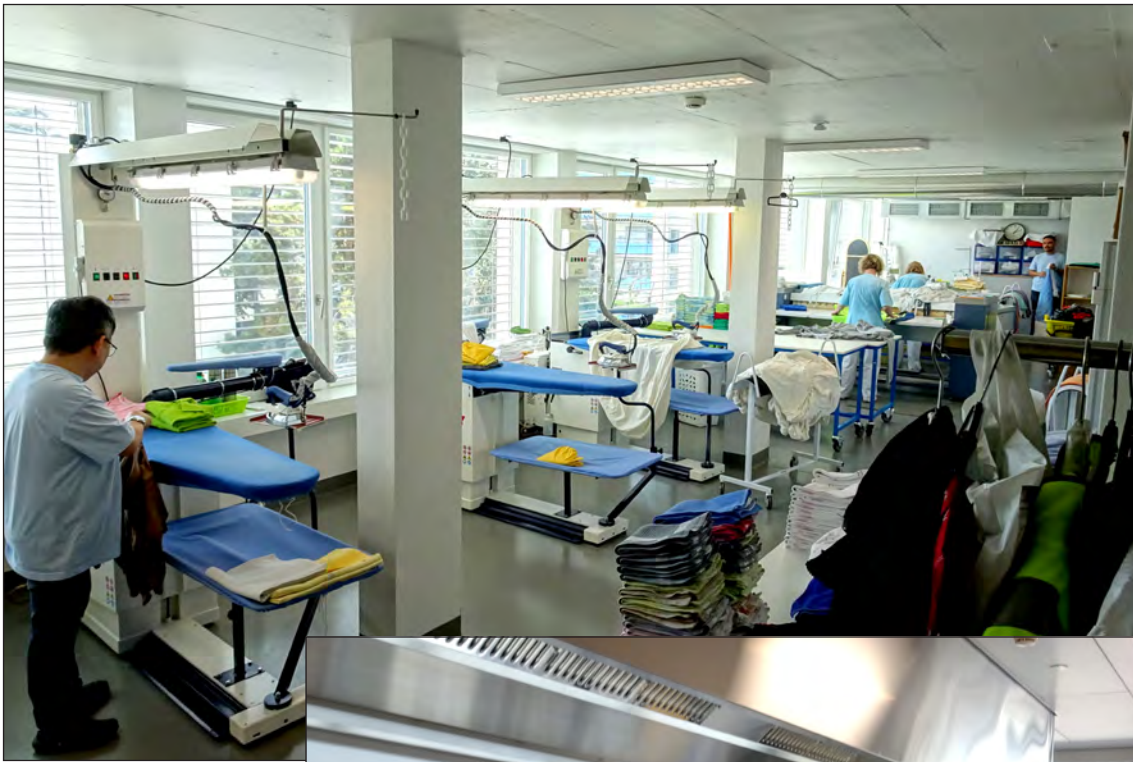
ce qui reste assez rare pour une blanchisserie. L'accès est simplifié pour le service interne, ce qu'apprécie le personnel Hôtelier du secteur Hébergement. C'est aussi le cas des clients externes, y compris les possibilités de parcage à proximité avec la réouverture de l'avenue de la Prairie, ce qui se remarque par le retour de plus de clients privés. La clientèle professionnelle des collectivités voisines se développe aussi, par exemple les services d'accueil de l'enfance de Vevey/La Tour-de-Peilz qui utilisent nos prestations.

L'atelier Tea-Room profite aussi de nouveaux locaux, plus lumineux et bien plus accessibles. Il a été large-

ment utilisé jusqu'à la fin de l'année comme lieu de repas du fait de travaux dans un lieu de vie du bâtiment préexistant. Il devrait retrouver toute sa fonction de tea-room des Eglantines en 2019.

L'EMMÉNAGEMENT DANS
LES NOUVEAUX LOCAUX,
RESTE LE POINT FORT
DE CETTE ANNÉE 2018

La fermeture de l'avenue de la Prairie, bloquée par le chantier, limitait également la circulation des usagers, en particulier pour les externes fréquentant les Centres de jour, ainsi que l'accès au jardin urbain «Le Potaclos» où les Eglantines bénéficient de deux parcelles de culture. La réouverture de la chaussée a donc logiquement dynamisé l'investissement de ces parcelles qui sont maintenant entièrement cultivées par les résidents. En septembre, nous avons organisé le repas collectif de la journée de travaux d'entretien communautaires d'automne.



C'était aussi l'occasion de développer les liens avec les autres jardiniers, toujours dans une optique inclusive de la vie de quartier. Les ateliers à vocation socialisante Dactyle service, Argile, et leur boutique commune, situés dans le centre commercial du Simplon, en ville de Vevey, ont de leur côté, vécu d'autres changements avec l'arrivée d'une nouvelle responsable. Le travail en équipe se développe, en tenant compte des particularités de métiers aussi différents que l'impression, le conditionnement, le travail de la porcelaine et la vente. Nous avons d'ailleurs fêté à l'automne, les dix ans du déménagement de ces ateliers situés précédemment au Petit-Clos 4 pour une installation dans ce centre commercial, avec une ouverture nocturne des locaux, animée de diverses offres de découverte.

La collaboration s'est aussi manifestée pour le stand de la Fondation sur le traditionnel marché de la Saint-Martin de Vevey: il a été repensé, plus orienté vers la convivialité tout en préservant la promotion de nos productions. Un espace d'accueil a ainsi été proposé, il a été fort apprécié pour s'abriter, des intempéries ou de la pression de la foule, et ce aussi par les résidents de la Fondation.



Ateliers du Simplon

Cette année, il y avait un gâteau magnifique, très appétissant mais juste pour les yeux... dans notre vitrine du Simplon 30!

Oui, nous avons fêté les 10 ans de présence de l'atelier de céramique Argile et celui du Dactyle Service au Centre Coop de la rue du Simplon de Vevey.

C'était le 28 septembre 2018. Pour cette belle occasion, l'atelier Argile a développé des collaborations avec deux nouveaux artisans de bouche (les cafés de Chronic et des crackers de Racines) ainsi qu'avec des ateliers de la Fondation: l'équipe du Tea-room de Gaëlle pour l'apéritif, l'atelier déco de Claudine pour le gâteau géant, nos collègues du Dactyle pour les flyers et l'affiche très originale. Les travailleurs et travailleuses, MSP, M. Barroso, M. Vaucoret, des familles, des amis et des curieux de passage étaient conviés. Il y a eu des nouveautés présentées et des animations très appréciées: démonstrations de machines au Dactyle et «Fais ton bol» à l'Argile.

M. Pascal Marcuard, responsable de l'atelier Dactyle Service a pris sa retraite le 15 mai, après 16 années comme MSP au Dactyle Service.

Madame Maura Gussoni l'a remplacé en juin. Nous avons beaucoup de succès avec des commandes régulières pour les deux ateliers.

NOUS AVONS BEAUCOUP DE SUCCÈS
AVEC DES COMMANDES RÉGULIÈRES
POUR LES DEUX ATELIERS

Anne Trottet
Travailleuse
de l'Atelier Argile





FONDATION



10 ANS

ARGILE ET DACTYLE SERVICE



Dessins: Seema Rautis



Le Théâtre Le Reflet de Vevey fête cette année ses 150 ans. A cette occasion un artiste marseillais Olivier Grossetête a été convié pour une installation.

Il s'agit en fait d'une sculpture monumentale en carton. Pour la construire, des ateliers ont été organisés pour préparer les cartons, ouvrir et scotcher les éléments.

Les **150 ans** du Théâtre Le Reflet

Une sculpture monumentale

en Carton



C'est un bâtiment édifié sans grue ni machine.

Vendredi matin, Elena, Mickaël et Avdo de l'atelier Deco du Centre de Jour des Eglantines ont participé à ces préparatifs au Centre Doret avec une vingtaine d'autres personnes ainsi que l'équipe technique de l'artiste.

Scotch , cartons et bonne humeur !

Un accueil chaleureux nous a mis à l'aise et voir s'amonceler la montagne de cartons construits est très valorisant.

L'occasion de vivre une expérience humaine et artistique.

La construction a été réalisée le samedi, Elena, Mickael et Avdo se sont déplacés et ont pu voir le montage. Le haut de l'édifice est d'abord assemblé puis les participants et passants le soulèvent tous ensemble pour permettre de pousser l'étage inférieur en dessous. Le tout est ensuite scotché, et ainsi de suite.

Le dimanche à 15 heures a eu lieu la destruction après un compte à rebours. C'était spectaculaire !







Mot de collaboratrices

La période avant le déménagement a été bien particulière; la fameuse date était attendue avec impatience, curiosité, mais aussi certaines

crainces se sont réveillées. Le jour «J» arrive enfin, en nous embarquant dans les nouveaux lieux. L'aventure commence. En arri-

vant à notre étage, la vue sur le lac et les montagnes nous coupe le souffle. L'espace dans les lieux communs, nous surprend: des couloirs à n'en plus finir et pas seulement. L'organisation des événements nous est facilitée par l'aménagement du lieu de vie. Le nouveau confort découvert nous encourage à développer de nouveaux projets avec les résidents.

Dans un deuxième temps, nous apprécions la proximité avec les autres groupes, soit en les

croisant dans les couloirs, soit en buvant un petit verre au Tea-Room. Les occasions ne manquent pas.

NOUS TIRONS UN BILAN POSITIF DE L'INSTALLATION DANS LE NOUVEAU BÂTIMENT DU 26

Nous tirons un bilan positif de l'installation dans le nouveau bâtiment du 26. Les résidents et le personnel ont fini par retrouver les repères

et nous constatons que tout le monde est content dans les nouveaux lieux.

Les résidents se sont approprié les espaces et ont créé une vraie dynamique entre eux, ce qui n'était pas possible dans l'ancien bâtiment.



A toute vapeur

Photographie par: Loïc Jeanbourquin

C'est debout à mon nouveau bureau, assis étant une autre alternative, et dans nos locaux flambant neufs que je rédige ce résumé annuel des finances, des RH et de l'administration. A ce jour, 16 millions ont été investis dans le nouveau bâtiment dont plus de 1,5 millions de fonds propres (hors terrain), grâce à nos donateurs dont vous trouverez les noms en dernière page.

Les résultats financiers de l'année sont conformes aux attentes. Le taux d'occupation du secteur Hébergement s'élève à 98.8%, équivalent à l'année précédente. L'occupation des Centres de Jour est du même ordre. Le nombre de bénéficiaires des ateliers a subi une baisse due à plusieurs départs non encore totalement remplacés.

La masse salariale a été contenue dans le cadre du budget. Les charges d'exploitations sont inférieures à celles prévues, essentiellement en raison du report en 2020 du nouvel amortissement immobilier.

Parallèlement, le remplacement informatique de l'outil principal de gestion des bénéficiaires a été un gros chantier durant cette année, essentiellement dans la migration de 10 ans d'historique de données et dans l'accompagnement des utilisateurs.

Nous avons profité également de changer de messagerie et de nous aligner sur les outils du CIAD, notre prestataire de service.

16 MILLIONS ONT ÉTÉ INVESTIS
DANS LE NOUVEAU BÂTIMENT DONT PLUS
DE 1,5 MILLIONS DE FONDS PROPRES

Notre caisse de compensation (Hotela) a mandaté un organisme indépendant afin d'auditer les cinq der-

nières années de notre gestion du 1^{er} pilier (AVS, AI, APG, AC). Aucune remarque ni recommandation n'a été formulée. Un grand merci à Calîna Farkas responsable RH, Christine Hahling assistante de Direction, Daniele Stifani, comptable, et Liliane Favre Stalder, secrétaire pour la qualité de leur travail.

La Fiduciaire Giavazzi a été choisie en tant que nouveau réviseur par notre Conseil de Fondation et a revu les comptes 2018 que vous trouverez en -page suivante.

Exploitation au 31 décembre 2018

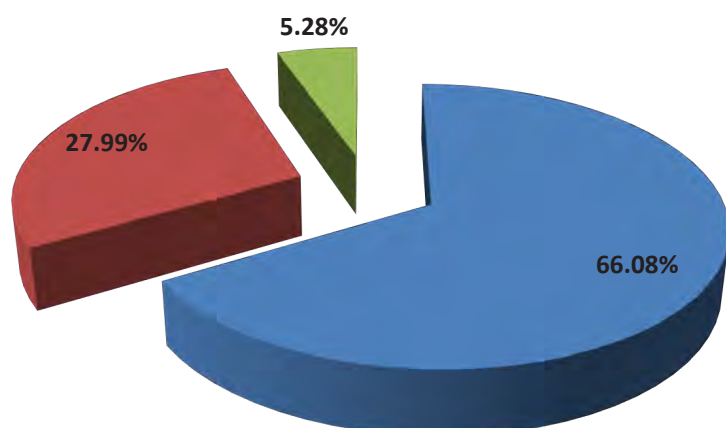
Produits d'exploitation	CHF	Part en %
Contribution du canton VD	-8 249 547.10	63.85%
Contribution des bénéficiaires VD	-3 567 306.55	27.61%
Contribution des autres cantons	-287 894.95	2.23%
Contribution des bénéficiaires autres cantons	-49 065.00	0.38%
Contribution aux coûts des prestations ambulatoires	-44 305.65	0.34%
Revenus de la fabrication et prestations de nos ateliers	-465 171.49	3.60%
Autres revenus provenant de prestations aux bénéficiaires	-55 172.50	0.43%
Produits exceptionnels	-20 731.62	0.16%
Revenus locations et intérêts	-71 768.00	0.56%
Revenus des prestations au personnel	-5 868.05	0.05%
Autres contributions	-63 280.40	0.49%
Solde hors exploitation	-40 600.00	0.31%
Total produits d'exploitation	-12 920 711.31	100,00%

Charges d'exploitation		
Salaires et frais du personnel	10 852 209.54	86.02%
Salaires et frais du personnel AI	202 785.25	1.61%
Matériel et produits médicaux	15 331.40	0.12%
Alimentation	316 701.15	2.51%
Entretien nettoyage et lingerie	167 981.89	1.33%
Entretien immeubles, mobilier et machines	285 390.30	2.26%
Charges d'investissement	318 224.93	2.52%
Eau et énergie	175 449.40	1.39%
Centres de jour, animation, sorties loisirs, ergothérapie, physiothérapie	58 661.96	0.46%
Charges d'exploitation des ateliers	50 331.90	0.40%
Frais de bureau et d'administration	59 933.04	0.48%
Autres charges d'exploitation	112 499.47	0.89%
Total charges d'exploitation	12 615 500.23	100,00%

Excédent d'exploitation avant décompte final du canton -305 211.08

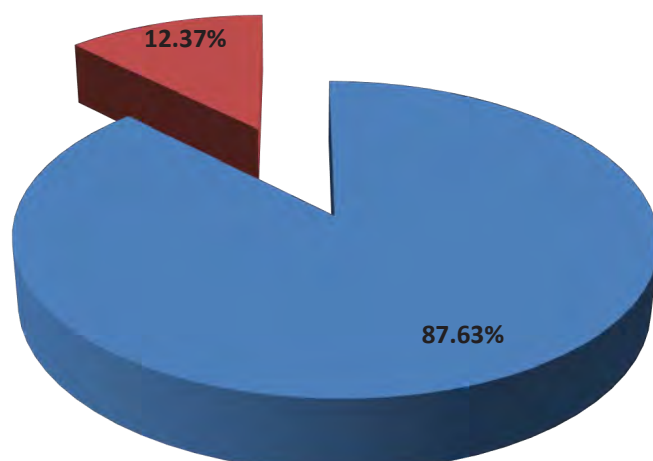
Structure des revenus en 2018

- Contribution des cantons
- Contribution des bénéficiaires
- Produits et revenus divers



Structure des charges en 2018

- Charges salariales
- Charges d'exploitation



Bilan au 31 décembre 2018

Actif	
Actif circulant	
Caisse	10 422.96
Postfinance	27 799.27
Banque, compte courant	658 257.97
Postfinance crédit de construction	9 946.76
Créances résultant de ventes et de prestations	2 026 896.75
Autres créances à court terme envers des tiers	131 050.55
Stock marchandises	25 241.35
Actifs transitoires	47 232.42
Total actif circulant	2 936 848.03
Actif immobilisé	
Titres	3 800.00
Dépôts de garantie	41 007.95
Véhicules	8 401.00
Matériel informatique et de communication	182 103.55
Mobilier et agencement	306 504.91
Machines et outillages	141 911.60
Construction en cours	14 668 500.79
Immeuble d'exploitation	1 978 421.56
Total actif immobilisé	17 330 651.36
Total de l'actif	20 267 499.39
Passif	
Fonds étrangers	
Dettes résultant d'achats et de prestations de service	-388 307.88
Dettes à court terme portant intérêts	-16 334 749.00
Autres dettes à court terme	-871 840.46
Passifs transitoires	-10 908.65
Postfinance, prêt long terme	-1 493 991.81
	-19 099 797.80
Capital propre	
Fortune	-1 167 701.59
Total du passif	-20 267 499.39

Donateurs et résultats des recherches de fonds

La Fondation de soutien enregistre les dons versés par des particuliers, des entreprises et des institutions en faveur des Eglantines, ainsi que les résultats d'actions de recherche de fonds. En 2018, les montants ont été versés pour le projet de la nouvelle construction et pour l'achat d'un nouveau bus.

Dons de particuliers (par ordre alphabétique)

Madame AESCHLIMANN Catherine, Madame AUDEMARS Claudine, Madame BIELLI Hélène, Monsieur BITSCHNAU Marcel, Monsieur BODENMANN Herbert, Madame BOELLA-NARETTO Anna, Monsieur et Madame BOSI Fernand et Roseline, Monsieur et Madame BOULDOIRES-THERY Jean-Pierre et Evelyne, Madame BRISSONNETTE Anna, Feu Madame CALAME Irène, Monsieur et Madame CAMPICHE Jean-Claude et Suzanne, Monsieur et Madame CHARVET Charles et Marie-Jo, Monsieur CHASSOT Louis, Madame COMINOLI Jacqueline, Madame DE GAUTARD RAYROUD Antoinette, Monsieur DEFAYES Arthur, Monsieur DI TRIA Michel, Monsieur et Madame DUPRAZ Alfred et Marie-Claude, Madame EICHENBERGER Marcelle, Monsieur et Madame FASNACHT Walter et Ann, Madame FERRARA Madeleine, Madame FISCHER Paulette, Madame FUCHS Lydie, Monsieur et Madame FURST Verena et Claude, Monsieur et Madame GAGNEBIN Philippe et Martine, Madame GAUGAZ Marlène, Monsieur et Madame GRAND Henri et Suzanne, Monsieur et Madame GUBLER Pierre et Marie-Odile, Madame GUGLIELMETTI Edda, Monsieur et Madame GUGLIELMETTI Pietro et Aurora, Madame GUT-PUGIN Christine, Monsieur et Madame HAUSHERR Rolf et Christine, Madame HUGUENIN Suzanne, Madame JACCOUD Rolande, Madame JAGGI-HERITIER Doris, Feu Monsieur JAQUET Albert, Monsieur et Madame JAQUET Jean-Pierre et Jacqueline, Madame JAQUET Muriel, Monsieur et Madame JAUNIN Daniel et Josette, Madame JOSEPH-MOCCAND Nadine, Monsieur KAUFMANN Xavier, Monsieur LAVANCHY-ZAHND Michel, Monsieur LOOSLI Ernest, Madame LUBRANO Annie, Monsieur et Madame LUGRIN Bernard et Jacqueline, Madame MAG Jeanette, Madame MAMIN Françoise, Madame MANN-CAPT Noëlle, Monsieur et Madame MARTIN Marcel et Ruth, Monsieur MAYOR René, Monsieur MEAN Simon, Monsieur NEYROUD Roger, Madame NICOLA Anne, Madame PASCHE Jacqueline, Madame PERRET Josette, Monsieur et Madame PESENTI Gabriele et GERVASONI Maria, Monsieur PETIOT Pierre-François, Madame PILET Odette, Monsieur et Madame PITTET Marc et Christiane, Monsieur POGET Philippe, Monsieur PORTMANN Henri Louis, Madame QUARTENOUD Marianne, Monsieur et Madame RAU-CHAPPUIS Michel et Eliane, Madame RIMELLA-ROSSIER Lucette, Madame ROESSINGER Anne, Monsieur ROETHLISBERGER Jean-Marc, Monsieur et Madame ROSSIER Jean-Claude et Anne-Bernardine, Monsieur et Madame ROSSIER-PERRENOUD Yves et Françoise, Monsieur SAUGY Emile, Madame SAUVAGEAT Ginette, Madame SPINI Jacqueline Thérèse, Monsieur et Madame STEAD Michael et Gisela, Madame SUTER Livia, Madame TACHE Lucienne, Monsieur et Madame THURLER Michel et Thérèse, Monsieur TRÜB Jakob, Monsieur VIDOUDEZ Henri, Monsieur et Madame VIONNET Alain et Jacqueline, Feu Madame WOODHEAD Huguette Madeleine, Monsieur et Madame YERSIN Renaud et Pauline.

Dons de personnes morales (par ordre alphabétique)

Bühlmann Willy et Xavier Sàrl, Caisse d'Épargne Riviera, Collège de Champittet SA, ES Echafaudages Services SA, Fondation Ecole Pestalozzi, Fondation Lord Michelham of Hellingly, MFP Préfabrication SA, ORPC Région Orbe, Quincaillerie Riviera SA, Sarina Cuisine SA.

Nous remercions tous nos fidèles donateurs qui nous soutiennent et qui témoignent de leur intérêt pour la Fondation Les Eglantines.



Avenue de la Prairie 26 • CP 651 • CH-1800 Vevey • Tél. 021 925 43 00 • Fax 021 925 43 10
www.eglantines.ch • administration@eglantines.ch

Elaboré et imprimé par l'atelier de la Fondation



Rue du Simplon 30 • 1800 Vevey • Tél. 021 922 62 52
www.dactyleservice.ch • Email: dactyle.service@eglantines.ch